

La Conférence

ANNÉE JUDICIAIRE 2001-2002 • N°4 • MARS - AVRIL 2002

Bimestriel paraissant cinq fois par an - Autorisation de fermeture B-810 - Bureau de dépôt : Bruxelles X



C. DESTED



Un traitement rapide et aisé de vos transactions bancaires 24 heures sur 24.

Pour répondre aux exigences toujours plus prenantes de votre gestion du temps, nous avons développé un service d'Internet Banking Privanet qui vous permet d'effectuer - de votre bureau ou de chez vous - toutes vos opérations sur compte. Privanet vous permet notamment de consulter vos comptes (soldes, extraits, opérations en cours), vos dossiers titres (synthèse, estimation, ventilations, rapports, suspens à terme, ordres à échoir), d'effectuer des opérations sur compte (virements, co-signature de virements, import d'extraits de comptes, export de virements) et vous propose un aperçu des dernières opérations effectuées ainsi que la consultation des cours de change. Privanet couvre plus particulièrement les besoins des avocats en leur proposant des fonctionnalités plus spécifiques telles que l'impression de livres-journaux, la signature conjointe de virements ou l'encodage de virements hors connexion avec envoi ultérieur par lot. Compatible avec la plupart des logiciels de comptabilité, Privanet représente un gain de temps précieux.

CAISSE PRIVEE BANQUE
L'ART D'ETRE VOTRE BANQUIER

Privanet vous intéresse?

N'hésitez pas à consulter la démo Privanet sur notre site internet www.epb.be.
Didier Foucneret se tient à votre disposition pour votre souscription à Privanet.

Helpdesk Privanet

Pour toute information concernant l'utilisation de Privanet, notre Helpdesk est disponible au 0800/90 211,
du lundi au samedi, de 7 à 21 heures



sommaire

5 chroniques

- 5 Me Robert Badinter
par Thierry Bontinck et Thémistocle
- 9 18 janvier 2002 : la Séance solennelle
par Isabelle Ferrant
- 11 18 janvier 2002 : la Revue
par Emmanuel Plaschaert
- 13 La Conférence se souvient...
par François Glansdorff
- 15 Du côté des livres...
par Matthieu Duplat et Séverine Huysmans

20 échos

23 activités

- 23 Palais littéraire et artistique :
M. Jean-Marc Gollier
- 23 Tribune des grandes conférences : M. Axel Kahn
- 24 Colloque : "50 années d'application de la loi sur
les baux commerciaux"
- 25 Tournoi de squash
- 26 Colloque : "Le crédit aux entreprises, aux collecti-
vités publiques et aux particuliers"
- 27 Week-end équestre
- 28 Prix Le Jeune et Janson
- 28 Dîner des prix Le Jeune et Janson
- 28 Football : Challenge Bruylant
- 29 Tournoi de golf
- 29 Palais littéraire et artistique :
Me Eric Boigelot

30 agenda & infos

Éditorial



Photo : Jean Draguez de Haut

Au moment d'écrire ces lignes, la rentrée solennelle vient de se terminer, le rideau est retombé sur la scène de la revue et nous nous apprêtons à partir au voyage annuel de la Conférence du Jeune Barreau.

La rentrée fut un grand succès. La séance solennelle connut une assistance très nombreuse et fut rehaussée, comme on le sait, de la présence du Prince Philippe. Le discours de rentrée de notre ami Geoffroy Cruysmans, emprunt d'idéal, révéla à tous ceux qui étaient présents combien la vie du Palais est attachante. Elle n'est pas tout entière consacrée aux procès ou au quotidien, mais elle est ouverte et orientée vers des préoccupations plus larges, lesquelles témoignent de l'élévation ou de la générosité du Barreau. Les fêtes qui marquèrent la rentrée solennelle s'illustrèrent par un banquet de

1.100 couverts et par une revue très enlevée, une " revue des revues " qui, le temps d'une nuit, nous emmena " au bout de la terre ", " au Palais des merveilles ", pour reprendre le texte d'une des chansons. Ces moments de bonheur nous les avons vécus grâce aux talents de Jean-Pierre Bette, Jean-Paul Chapelle, Daniela Coco, Dominique Coenen, Thérèse De Man, Daniel De Meur, Gérard Kuyper, Berta Bernardo Sanchez, Nathalie Penning, Hélène Stranart, Florence van de Putte et d'Alain Vergauwen qui oeuvrèrent sous la direction artistique de Patrick Simons et sous la direction musicale de Jean-François Maljean. Qu'ils en soient toutes et tous vivement remerciés.

Le voyage du Jeune Barreau offre, chaque année, l'occasion de visiter un pays différent. Cette année, nous nous envolerons pour le Cambodge. Les 85 participants au voyage pourront découvrir la splendeur des temples d'Angkor, aux effigies énigmatiques de dieux souriants et bienveillants. Ils visiteront un pays en voie de développement, qui se remet lentement du génocide des Khmers rouges, et iront à la rencontre d'une population attachante.

Ce périodique paraîtra à notre retour du Cambodge, alors que l'atmosphère légère du printemps égaiera le Palais. Ce sera pour nous le temps de renouer avec les activités sportives que la Conférence du Jeune Barreau organise chaque année : squash, football, équitation, golf ou tennis, il y en a pour tous les goûts. Mais il n'y aura pas que le sport : notre formation permanente se poursuivra avec deux grands colloques, l'un le 21 mars sur les 50 ans d'application de la loi sur les baux commerciaux et l'autre le 25 avril sur les différents aspects du droit du crédit.

Les prix Le Jeune et Janson, véritables tremplins d'une carrière au Barreau, permettront également aux stagiaires de deuxième ou troisième année de se distinguer.

Enfin, ceux qui ne voudront pas seulement faire travailler leurs muscles ou leur mémoire juridique, je les invite vivement le temps d'une soirée à la réflexion éthique avec le professeur Axel Kahn, à méditer de la générosité avec Jean-Marc Gollier ou, tout simplement, à rêver en écoutant quelques poésies dites par Eric Boigelot.

Emmanuel CORNU
Président

Couverture : Corinne Desmet

LA CONFÉRENCE est éditée par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
ÉDITEUR RESPONSABLE : Me Emmanuel Cornu,
avenue Louise 149/20 - 1050 Bruxelles
RÉDACTEUR EN CHEF : Me Lucien Kalenga
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Me Bénédicte Delcourt
SITE INTERNET : www.cjbb.be

COLLABORATRICE PERMANENTE :
Régine Waterman - Tél. : 02.508.66.43
DESSINS : Marcel Siraut
RÉALISATION : RP&C
PUBLICITÉ : RP&C - 145, rue Meyerbeer - 1180 Bruxelles
Tél. : 02.344.52.20 - Fax : 02.343.61.72



VOLVO
for life



VOLVO SAFETY CONCEPT CAR

CETTE VOITURE A 75 ANS.

VENEZ PROFITER DE NOS CONDITIONS ANNIVERSAIRE DU 21 AU 30 MARS.

75 ANS, ÇA SE FÊTE. APRÈS AUTANT D'ANNÉES, ON A PLUTÔT TENDANCE À REGARDER EN ARRIÈRE ET À ÉVALUER CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI. CHEZ VOLVO, NOUS NOUS TOURNONS RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR. C'EST AINSI QU'EST NÉE LA SAFETY CONCEPT CAR, SYMBOLE DE 75 ANS D'INNOVATIONS PIONNIÈRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT. LA GAMME VOLVO - DE LA V40 À LA CROSS-COUNTRY OU ENCORE AU CABRIOLET C70 - REFLÈTE CE SOUCI CONSTANT D'INNOVATION. VENEZ FÊTER CET ÉVÉNEMENT ET PROFITER DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE ANNIVERSAIRE.

LA FÊTE COMMENCE SUR WWW.VOLVOCARS.BE

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

**De Smet
Brussels**

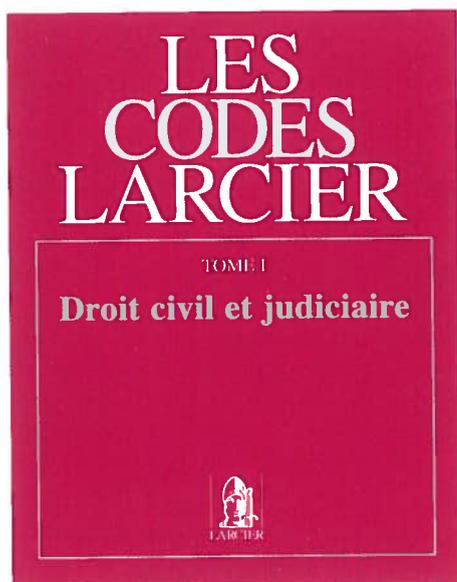
Grand Route 330
1731 Asse-Zellik
Tél. 02/333.80.20

Brusselsesteenweg 605
1620 Uccle - Drogenbos
Tél. 02/466.02.66

www.volvodesmet.com

LES CODES LARCIER

Nouvelle édition 2001



Toute la législation usuelle coordonnée et annotée

Deux versions adaptées à vos besoins

La version papier

- Une collection de 7 tomes reliés
- Les tables alphabétique et chronologique dans un volume séparé
- Mise à jour tous les six mois avec les compléments cumulatifs
- Un instrument de travail de référence

La version informatisée

- Tous les Codes Larcier sur un CD-Rom
- Nouvelle coordination des textes tous les six mois
- Rapidité d'accès à l'information
- Nombreuses facilités de recherche
- Grande souplesse d'utilisation

NOUVEAU



Informations et commandes :

LARCIER c/o Accès+ sprl

Fond Jean-Pâques 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve • ☎ (010) 48 25 07 • 📠 (010) 48 25 19 • e.mail : acces+cde@deboeck.be

Honneur à la robe : ME ROBERT BADINTER, L'ABOLITIONNISTE

Thierry Boutinck

" La peine de mort est contraire à ce que l'humanité depuis deux mille ans a pensé de plus haut et rêvé de plus noble. Elle est contraire à la fois à l'esprit du christianisme et à l'esprit de la Révolution " (Jean JAURES)

Né le 30 mars 1928, Me Robert Badinter prête le serment d'avocat au barreau de Paris un jour du mois de novembre 1950. Fils d'un fourreur juif arrêté sous ses yeux à Lyon en 1942, et mort dans un camp de concentration nazi, il entre dans l'Histoire de France le 9 octobre 1981 en faisant voter l'abolition de la peine de mort.

Un temps, Robert Badinter va attacher son nom à la défense de causes célèbres, telles la défense du Baron Empain, de Charlie Chaplin, de la famille de Broglie, de Robert Boulin et de Klaus Croissant. *Goldenboy* du barreau de Paris, il collectionne les succès et fréquente les personnalités les plus en vue.

Son destin le rattrape sous la forme d'un procès d'assises. Me Philippe Lemaire lui demande de l'assister dans le procès de Roger Bontems, jugé avec Claude Buffer pour le meurtre d'un surveillant et d'une infirmière lors d'une prise d'otages à la centrale de Clairvaux. Il échoue à sauver la tête de son client, dont les jurés admettent pourtant qu'il n'a pas tué. Sa vie change en entendant le claquement sec de la lame sur le butoir : « *Je savais à présent que la justice pouvait tuer. Je l'avais vue à l'œuvre. J'avais été incapable de l'empêcher. Cette pensée-là, j'en étais comme possédé. Je fermai les yeux et perçus, avec plus d'intensité encore qu'à l'aube, que, dorénavant, aussi longtemps que la peine de mort ne serait pas abolie en France, je la combattrais de toutes mes forces. J'avais conscience que cette lutte-là serait pour moi un engagement premier, total, sans que je parvienne à distinguer ce qui, dans son intensité, relevait de la culpabilité que je ressentais à l'égard de Bontems ou du fait que je savais à présent, ce qu'était la réalité de la peine de mort. Jusque-là, j'avais été un partisan de l'abolition. Dorénavant, j'étais un adversaire irréductible de la peine de mort. J'étais passé de la conviction intellectuelle à la passion militante* ».

Dans la lignée des Hugo, Camus, Koestler, Gambetta, Clemenceau et Jaurès, il

consacre toute son énergie et sa carrière d'avocat à lutter contre cet assassinat légal. En France, la décennie judiciaire 70 est un cortège de condamnations à la peine capitale et d'exécutions.

Celle de Bontems qui n'a pas tué, mais également de Ranucci, un jeune homme de 22 ans sans antécédent judiciaire que Giscard refuse de gracier malgré les doutes qui pèsent sur sa culpabilité.

C'est dans ce contexte de vengeance judiciaire que Robert Badinter est consulté par Patrick Henry, assassin d'un enfant de 7 ans, promis par l'opinion à une exécution certaine. À la stupéfaction générale, il est condamné à perpétuité.

Comment expliquer que les trois magistrats et les jurés de Troyes, six hommes, trois femmes, à juste titre traumatisés par l'horreur d'un crime, eurent la raison et le courage d'accorder à celui qui n'en méritait pas, le bénéfice de la circonstance atténuante absolue : celle d'être un homme ? Avec le souvenir d'avoir entendu cinq ans auparavant la même Cour d'assises condamner à mort Roger Bontems, Badinter va extirper la mort des prétoires. Alors que la culpabilité de Patrick Henry est évidente et non contestée, il place les magistrats et les jurés face à leurs responsabilités. Rappelant tous les arguments existants en faveur de l'abolition, il ne plaide pas pour un meurtrier mais contre la peine de mort. Il écarte le dossier Henry et fait témoigner des experts chargés d'expliquer aux jurés le fonctionnement de la guillotine. Il rappelle la parabole du *frère de l'ombre*. Chacun de nous, sur cette terre a un frère de l'ombre qu'il ne connaît pas, un être humilié et misérable qu'il aurait lui-même été si Dieu ou le destin n'en avait décidé autrement. Solennel, il met en



garde : « *et peut-être les juges se rappelleraient-ils, à l'heure de la décision, que la postérité finit toujours par juger ceux dont les verdicts font l'histoire ?* ».

« *Choisissez-vous de couper un homme en deux ?* », leur demande-t-il enfin. Les jurés répondent par la négative. Il n'y aura pas cette fois de guillotine et de rituel barbare derrière les hauts murs, sous le dais noir dressé dans la cour de la prison de la Santé. À partir de là, Robert Badinter va systématiquement défendre les condamnés à mort qui doivent être rejugés, la Cour de cassation cassant alors tous les arrêts de condamnation à mort. C'est ce beau et émouvant parcours qu'il retrace dans *l'Abolition*, un récit prenant et bouleversant. Un livre fort qu'il faut lire et relire pour s'imprégner de toute la force que peut donner un avocat. Un livre qui réconcilie avec un métier exigeant, difficile, auquel Badinter rend, avec vigueur et panache, toute sa grandeur.

Curieusement, il ne reste que peu de traces de ces plaidoiries qu'on imagine plus prenantes les unes que les autres. Tout juste se remémore-t-il quelques bribes de paroles prononcées pour convaincre tel ou tel jury. C'est que Robert Badinter se refuse à écrire ses plaidoiries. Il s'en explique dans *L'Exécution* : « *Sans doute ceux dont l'éloquence se résume au talent qu'ils mettent à dire leurs notes, clairement tapées, joliment agrémentées de couleurs diverses, pour aider*

1 Robert Badinter, *l'Abolition*, Fayard, 2000, p.15



l'œil à défaut de l'esprit dans sa tâche, ceux-là ne connaissent pas cette angoisse. Il ne peut rien leur arriver, ni trou de mémoire, puisqu'ils plaident à dossier ouvert, en effeuillant leurs cotes avec la patience du jardinier, ni défaut d'inspiration, puisqu'ils l'ont mise au frigidaire de l'écriture. J'ai connu des avocats dont la diction parfaite, au service d'un discours longuement poli, soulevait l'enthousiasme des professionnels. Ils étaient parfois admirables, comme de grands acteurs en scène. Mais mystérieusement, leur puissance de conviction était nulle, leur éloquence châtrée. Leurs accents pouvaient avoir la pureté de la voix des castrats de la Sixtine, aucune émotion ne pouvait naître chez l'auditeur. Or rien n'est gagné en justice comme en amour, si celui qui vous écoute ne sent pas grandir en lui, parfois à sa surprise, parfois même en se défendant, la passion même qui anime celui qui plaide. Il y a quelque chose de la posses-

sion physique dans l'éloquence. Dans ses moments de lyrisme, mon maître s'exclamait : Plaider, c'est bander. Convaincre, c'est jouer ».

Quelles que soient les satisfactions qu'apportent plaidoiries et victoires contre la mort, le combat est épuisant. Badinter vit un grand bonheur lorsqu'il entend Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, dire à la télévision, en pleine campagne présidentielle et en totale contradiction avec une opinion publique chauffée à blanc par la droite conservatrice et une presse populaire, qu'il faut abolir la peine de mort. C'est là, pour le futur président, une dimension morale de la gauche. L'élection de Mitterrand devient son combat, la chance historique de voir enfin la peine de mort abolie en France. Car c'est sûr, Mitterrand élu, plus aucune exécution

n'aurait lieu dans l'hexagone. Exténué par le combat judiciaire, il confie à ses proches : *« ou Mitterrand est élu et la peine de mort abolie, ou il est battu et je claquerai du cœur à l'audience ».*

On connaît la suite. Mitterrand bat Giscard le 10 mai 81. La gauche est au pouvoir en France, provoquant un séisme politique difficile à réaliser vingt années plus tard. Avec les autres, Badinter danse sous la pluie de la Bastille avant de rejoindre Philippe Maurice à Fresnes¹ pour lui annoncer que sa vie est sauvée, qu'à lui seul il symbolise l'abolition. La lutte législative reste à mener. Ni les menaces, ni les injures, ni la peur de l'opinion publique ne fléchissent le combat initié à l'aube du 24 novembre 1972 dans la cour de la Santé drapée de noir. Garde des Sceaux du gouvernement Mitterrand, troquant la robe d'avocat pour le costume de ville, il prononce un discours mémorable au Palais Bourbon :

« C'est seulement pour la peine de mort qu'on invente l'idée que la peur de la mort retient l'homme dans ses passions extrêmes. Ce n'est pas exact. (...) Je puis vous affirmer qu'il n'y a pas dans la peine de mort de valeur dissuasive : sachez bien que, dans la foule qui, autour du palais de justice de Troyes, criait au passage de Buffet et de Bontems : « À mort Buffet ! À mort Bontems ! » se trouvait un jeune homme qui s'appelait Patrick Henry. Croyez-moi, à ma stupefaction, quand je l'ai appris, j'ai compris ce que pouvait signifier, ce jour-là, la valeur dissuasive de la peine de mort ! (...) »

« Demain grâce à vous, la justice française ne sera plus une justice qui tue. Demain, grâce à vous, il n'y aura plus notre honte commune, des exécutions furtives, à l'aube, sous le dais noir, dans les prisons françaises. Demain, les pages sanglantes de notre justice seront tournées. À cet instant, j'ai le sentiment d'assumer, au sens ancien, au sens noble, le plus noble qui soit, le mot de ministre, c'est-à-dire au sens de service. Demain vous voterez l'abolition. Législateur français, de tout mon cœur, je vous remercie ».

D'une voix étrangement froide, neutralisée par l'émotion et un combat de dix années, il porte le coup de grâce à la guillotine : *« Monsieur le Président, mesdames, messieurs les députés, j'ai l'honneur au nom du*

² Robert Badinter, *L'Exécution*, Fayard, réédition 1998, p.75.

³ Philippe Maurice fut condamné à mort le 28 octobre 1980 et gracié par François Mitterrand en mai 1981. Il reprit des études en prison. Il est aujourd'hui docteur en lettres, auteur d'une thèse. Il a bénéficié en décembre 1999 d'une mesure de libération conditionnelle. Il est l'auteur d'un livre, véritable récit d'une renaissance que nous retranscrivons dans les éléments bibliographiques.

Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France ».

C'était le 9 octobre 1981. Près de deux siècles après la Convention des droits de l'homme et du citoyen, François Mitterrand offrait, par la voix de son Garde des Sceaux, l'abolition à la République.

Éléments bibliographiques :

De Robert Badinter :
L'Exécution, Grasset, 1973 ; Fayard, 1998 ;
Une autre justice (collectif), Fayard, 1992 ;

La prison républicaine, Fayard, 1992 ;
L'Abolition, Fayard, 2000.

Monographies :

Victor Hugo, *Contre la peine de mort*, avant-propos de Robert Badinter, Textuel, 2001.
Arthur Koestler, Albert Camus, *Réflexions sur la peine capitale*, Calmann-Lévy, 1957.
Jean Lacouture, Patrick Rotman, *Mitterrand, le roman du pouvoir*, Seuil, 2000.
Philippe Maurice, *De la haine à la vie*, le cherche midi, 2001.

Quelques sites :

www.ac-reims.fr : le discours de Robert Badinter à l'Assemblée nationale le 17 septembre 1981.

www.lemonde.fr : le site du journal et de nombreux articles sur les 20 ans de l'abolition de la peine de mort.

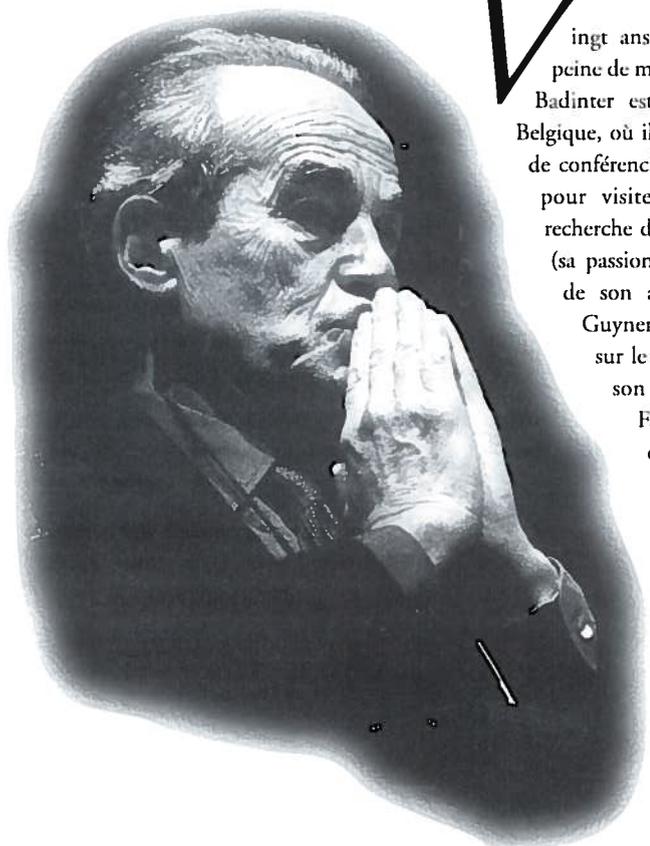
www.senat.fr : le site du Sénat français : biographie de Robert Badinter.

www.peine-de-mort.fr.fm : la peine de mort dans le monde.

www.deathpenaltyinfo.org : la peine de mort aux États Unis.

ROBERT BADINTER, L'HOMME

Thémistocle



Vingt ans après l'abolition de la peine de mort, ce portrait s'impose. Badinter est un grand ami de la Belgique, où il vint souvent en qualité de conférencier, non sans en profiter pour visiter les antiquaires à la recherche d'une tapisserie flamande (sa passion, en tant qu'ensemblier de son appartement de la rue Guynemer – vue imprenable sur le parc du Luxembourg et son cabinet de la rue Faubourg Saint-Honoré, deux belles adresses entre lesquelles il court en métro ou, par beau temps, et malgré la distance, à pied. Car Robert Badinter comme Léon-Paul Fargue, comme son ami Mitterrand, est un « piéton de Paris »).

À sa première venue à Bruxelles, Robert

Badinter n'avait pas encore le moindre cheveu gris. Il venait de publier *L'Exécution* (épuisé en Poche mais réédité en 1998 chez Fayard), son premier et très beau livre sur ses débuts au barreau (stage chez Me Henri Torrès, où sa principale occupation semble avoir été de rédiger de fausses lettres d'injures entre époux pour contourner l'absence de divorce par consentement mutuel dans le droit français de l'époque) et surtout sur l'affaire Bontems - Buffet (guillotiné). Hélas (!), dans notre *Journal des Tribunaux*, ordinairement mieux inspiré, « Honoré » avait publié un compte-rendu assassin de ce livre, insensé de méchanceté perfide et de jalousie peu confraternelle. Pour « Honoré », aucun fin bec ne pouvait venir de Paris et tous les avocats de la ville-lumière étaient (cela s'est parfois vérifié à la Conférence Berryer) des cabots prétentieux !

Me Guy Delfosse, fervent admirateur du livre voué aux gémonies, écrivit au *Journal des Tribunaux* une lettre de protestation dont il adressa copie à l'auteur diffamé. Naquit ainsi une amitié de dix ans, qui les vit plaider côte à côte, notamment à l'occasion d'une Cour d'assises commune. À la faveur de cette amitié, Badinter vint à plu-

ROBERT BADINTER, L'HOMME

Suite de la page 7

sieurs reprises aux Grandes Conférences Catholiques de Me Emile Verbruggen. Une fois sur la justice pénale, avec le président Braunschweig (de l'Union Syndicale des Magistrats), une fois sur le terrorisme (formidable conférence, plus actuelle que jamais) et les autres fois comme *cicerone* de ses amis intimes, François Mitterrand (pas encore Président de la République), Françoise Giroud et, quoique de droite, Simone Veil, tous trois convaincus par lui d'occuper la prestigieuse tribune bruxelloise fondée par nos défunts et honorés confrères Demaret, Veldekens, Zech (l'oncle des Van Rossum) et Limbourg.

À l'époque, Badinter, ancien premier secrétaire de la Conférence du Stage du barreau de Paris, était seulement un brillant jeune prof. de droit commercial (sic) à la Sorbonne et l'associé de Me Jean-Denis Bredin (aujourd'hui de l'Académie française). Pour la presse « people », ce séducteur austère (cela paraît contradictoire mais c'est ainsi : notre ami est à la fois chaleureux et réservé) avait été (péché de jeunesse ?) le premier mari de la starlette Anne Vernon (l'héroïne d'*Edouard et Caroline* de Jacques Becker, qui parle affectueusement de Robert dans ses mémoires) avant d'épouser en secondes noces la philosophe et historienne Elisabeth Bleustein-Blanchet, prof. de Philo à Polytechnique, auteur à succès (notamment *X.Y.*, un livre dérangeant et très beauvoirien sur les troubles de l'identité sexuelle) et richissime héritière de Publicis. Elle lui donna plusieurs enfants.

La non-condamnation à mort de Patrick Henry (sous les huées d'une populace prête à le lyncher), le poste de Garde des Sceaux, l'abolition de la peine de mort, la présidence du Conseil Constitutionnel (un Roland Dumas honnête !), les incessantes navettes avec les USA (où il enseigne dans les facultés de droit les plus réputées, et ce dans un anglais qui fait l'admiration de ses étudiants), les grands (et lucratifs ?) arbitrages internationaux, les articles de fond dans le *Nouvel Obs*, les succès de librairie à répétition, tout cela ne vint qu'après.

Au Jeune Barreau, Badinter est venu déjà deux fois. Une première fois, sous Jean-Jo Evrard, une seconde fois sous Michel Vlies, à l'initiative, dans ce deuxième cas, du doyen de la faculté de droit de Louvain dont Badinter est docteur honoris causa



(que les mécréants se rassurent : il l'est aussi de la faculté de droit de l'ULB). Sous Evrard, il y eut un beau et grand souper à son domicile périphérique : malheureusement, la table présidentielle ne fut « servie » qu'à 2 heures du matin et Badinter, président du Conseil Constitutionnel, plus matinal que noctambule, avait rendez-vous à 7 heures (sic) à son hôtel pour un « petit déjeuner » avec son homologue belge, le président Etienne Gutt. Ainsi, malgré l'hospitalité, la bonne chère et les vieux Bordeaux des Evrard, nous avoua-t-il préférer le simple verre de l'amitié, servi par Michel Vlies, au Palais même, après sa bouleversante conférence sur le barreau de Paris

et les avocats juifs sous l'occupation (hommage au barreau de Bruxelles qui ne fut jamais antisémite). Cette formule plus démocratique (un vulgaire « pot ») devait lui permettre de rencontrer d'un coup, une centaine d'entre nous et de bavarder avec eux, le plus simplement et le plus aimablement du monde. Beaucoup, parmi nous, s'en souviennent avec émotion.

S'il fallait résumer l'éloquence communicative, persuasive et fabuleuse d'aisance de Me Robert Badinter en une formule, je choisirais celle-ci : « *l'alliance inimitable d'une parole sincère et d'un visage nu* » ou encore : « *Frappe-toi le cœur. C'est là qu'est le génie* ». ■

Destruction sur site de vos documents confidentiels



Sécurité

Nos consoles de sécurité mises à votre disposition gratuitement, augmentent la sécurité à l'intérieur de votre entreprise

Nul besoin de trier les papiers, ni enlever agrafes, trombones ou autre reliure

Evacuation jusqu'à 300 feuilles d'un seul geste

La destruction opérée sur place dans nos camions assure la sécurité à l'extérieur de l'entreprise



**DOCUMENT DESTRUCTION.
DONE RIGHT. ON SITE.**

Shred-it détruit sur place
vos documents confidentiels
en toute sécurité.



18 JANVIER 2002 :

LA SÉANCE SOLENNELLE

Isabelle Ferrant

On nous avait prévenus : il y aurait du monde et du meilleur ... Non pas tant attiré par la renommée de l'orateur et l'actualité de son sujet, mais voilà : son Altesse Royale Philippe de Belgique, héritier du trône, était annoncée, de même que le Ministre de la Justice. Les places étaient donc strictement comptées.

C'est dans une salle archi-comble que les avocats prévoyants dans un silence peu habituel et presque cérémonieux, se levèrent à deux reprises et en bloc pour saluer leur Prince. La première fois par erreur : ce fut Me Mussche, retardataire, à qui l'hommage fut d'abord rendu. L'on ignore s'il s'en est remis. Ensuite, la vraie vedette du jour fit son apparition, entourée de ses gardes du corps, avec ce sourire impénétrable qui nous le rend si proche.

Le Ministre, quant à lui, n'arriva jamais et la séance solennelle pouvait commencer, par sa traditionnelle remise de prix.

Mais venons-en immédiatement à l'orateur. Point n'est besoin de le présenter, certes,

mais son sujet, ambitieux et hors norme, avait de quoi déconcerter plus d'un. Résumer d'une seule traite non moins de sept siècles de notre histoire (plus exactement celle de la Maison d'Autriche) était chose envisageable. D'autres l'ont fait. Jamais toutefois en si peu de temps avec ce luxe de détails, ces interprétations fouillées, ces analyses cryptées, et surtout cette conclusion totalement imprévisible : la Belgique unie est et restera. C'est cela qui, au-delà de la qualité du verbe, de la fougue parfois timide, souvent exaltée, de la précision du propos, empêcha l'auditoire de sombrer dans une certaine langueur. Car c'était long, trop long, complexe, trop complexe et nos neurones amoindris par l'affligeante fréquentation de Star Academy auraient sans doute perdu le fil si, au terme de l'exposé, le vibrant appel à l'union nationale n'avait été comme un sursaut. Bien sûr, l'orateur vous dira que l'auteur de ces lignes n'a rien compris, que son plaidoyer était destiné à favoriser l'essor d'une Europe des Etats issue d'un consensualisme de nécessité et tout ce que vous pourrez lire dans le Journal des Tribunaux du vendredi 19 janvier 2002.



Le bâtonnier de l'Ordre

LA SÉANCE SOLENNELLE

Suite de la page 10



L'orateur, Me Geoffroy Cruysmans

Quoi qu'il en soit, ce qui fut entendu et qui résonne encore en nous avec stupeur tient bien à ceci : la Belgique unie est et restera.

Ensuite, la réplique de Me Cornu, président de la Conférence.

Elle débuta par des mots si sensibles et si nostalgiques qu'il nous fut difficile de croire qu'ils étaient de la plume ironique et sarcastique de leur auteur et, en effet, il s'agissait d'une citation de Stephan Zweig, très appropriée puisque décrivant la dernière minute du règne de l'Empereur Charles d'Autriche. La suite était irrésistible, tant par sa drôlerie que par son impertinence. Me Cornu, releva, de façon nettement obsessionnelle, ce qu'il avait aperçu de contradictoire dans l'exposé de l'orateur, le malmena comme il se doit, avec bonhomie et sans méchanceté, s'excusant par avance de sa critique, le tout pour, finalement, placer au mieux ses petites phrases si drôles. L'on a dit de l'écrivain Dorothy Parker qu'elle n'hésita jamais à sacrifier une amitié à un bon mot. Me Cornu n'alla pas jusqu'à cette extrémité et resta dans les limites de l'exercice : féroce mais courtois.

Le mot de la fin revint au bâtonnier. Avec la puissance de sa phrase et l'autorité de sa fonction, il remercia l'un et l'autre et, s'adressant à l'Interlocuteur absent (le Ministre donc), dénonça à nouveau le scandale bruxellois de l'arriéré judiciaire avec

une telle force que l'on dit que le Prince aurait pris de nombreuses notes.

A ces mots si justes, l'on comprit enfin que le Ministre avait préféré, par son absence, éviter d'entendre ce qu'il ne peut plus ignorer, plutôt que d'honorer son Prince et la Couronne.

Certains ont reproché au bâtonnier sa critique pourtant constructive de l'adoption du mandat d'arrêt européen. Est-ce parce qu'il est bâtonnier qu'un avocat ne peut

avoir d'opinion personnelle et la diffuser, surtout lorsqu'elle est si bien exprimée ? La vigueur des applaudissements anéantit d'ailleurs cette apparente transgression et l'après-midi se termina avec le départ discret du Prince et pour les autres, l'attente de la revue du soir.

Photo : Jean Dragues de Haut

Le président de la Conférence du Jeune Barreau



Le Prince saluant les chefs de corps

18 JANVIER 2002 : LA REVUE

Emmanuel Plaschaert



Nathalie Penning
en Madame Aerts

Gérard Kuyper, Jean-Pierre Bette et Daniel De Meur



D'abord, d'abord, il y a Régine. Et puis, cette longue queue d'imprévoyants qui, dans le froid mordant, attendent que quelques commissaires débordés et un ancien président égaré les débarrassent de leurs manteaux d'hiver.

Et puis, ces halles bleutées, cette chaleur soudaine... champagne, poignées de mains, déférentes, amicales ou simplement polies, ces regards échangés qui s'éclairent, qui se fuient...

Et puis, ce dîner de mille couverts, deux heures plus tard. C'est fin, c'est bon, du début à la fin, dessert inclus cette fois.

Et puis, plus tard encore, les appétits apaisés, les rites oratoires parisiens expédiés (avec talent), la formation permanente obligatoire abrogée – ou vous ai-je mal compris, Monsieur le bâtonnier – surgissent des coulisses, sous les feux des projecteurs, Mesdames et Messieurs les revuistes des revuistes : Berta Bernardo Sanchez, Jean-Pierre Bette, Jean-Paul Chapelle, Daniela Coco, Dominique Coenen, Thérèse De Man, Daniel De Meur, Gérard Kuyper, Nathalie Penning, Hélène Stranart, Florence Vandeputte, Alain Vergauwen,...

La Rentrée a cent cinquante ans... La Conférence du Jeune Barreau en a cent soixante.

Cela se fête et c'est la Revue des Revues reprenant, pour l'essentiel, les succès des revues précédentes, interprétés avec un plaisir évident et communicatif, et un talent incontestable, par les précités et guidés,

avec professionnalisme, par Patrick Simons, à la mise en scène, et par Jean-François Maljean, à la direction musicale.

Je ferme les yeux. Je me souviens.

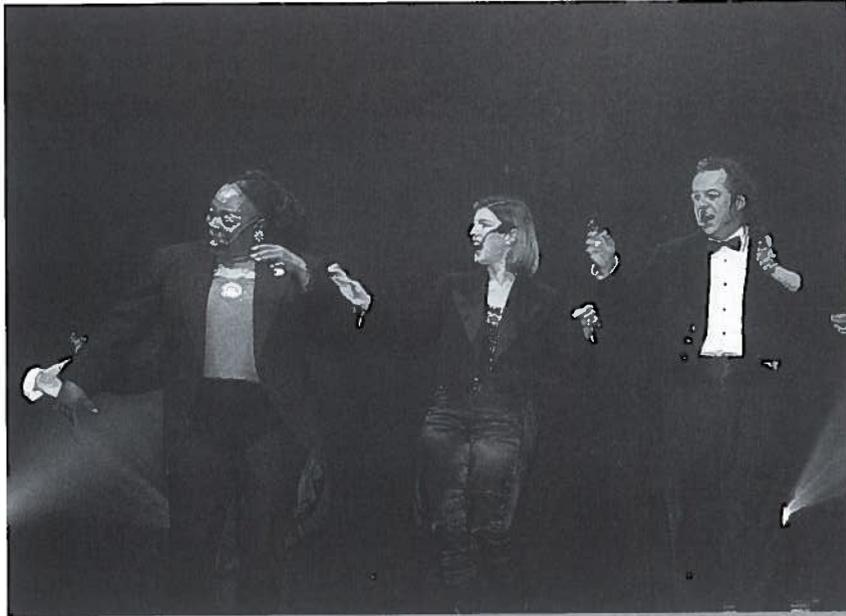
Plaisir (tout simplement) : Berta, toute en noir, boa rouge, fond bleu réinterprétant



Nathalie Penning et Florence van de Putte : "Palais - Palais"

Suite de la page 11

Thérèse De Man, Florence van de Putte et Jean-Paul Chapelle : "Le palais des merveilles"



Frifri L'amoroso...ou Alain, entouré de son harem, avec parapluie et chapeau de paille...

Rires : les compères Gérard et Dominique en truands de bas étage, Dominique dans son rôle favori de Raymond le vestiaire...ou Jean-Paul Chapelle dans le sketch incénarrable des avocats fumistes, des pénalistes – il en faut – et de l'avocat distrait, emportant sans se retourner le dossier qu'il aurait dû déposer...

Plaisir (sournois) : celui de voir Daniela confirmer la rumeur : derrière le grand homme, Pierre (alias Daniel), se cache une femme : Sylvie (alias Daniela).

Emotion (tout simplement) : Daniel et Jean-Pierre évoquant cette fierté, au sens du Petit Robert, 1987, p. 779, 3^e Littér. *Sentiment élevé de la dignité, de l'honneur, d'être avocat.*

Emotion (crescendo) : Madame Stranart, magnifique Hélène, seule en scène, interprétant Brel et brocardant greffiers, procureurs et juges...ou Thérèse nous emmenant, ne serait-ce qu'un soir, ne serait-ce qu'en rêves, au bout de la terre ...

Rires (fous) : quand THE sketcheuses, Florence et Nathalie, revisitent le Palais-

Palcis : dialogues surréalistes (mais sans doute authentiques) entre ces deux réceptionnistes qui ne chôment pas entre test QI nouvelle mouture, test à choix multiples nouvelle mouture et arriéré judiciaire... et quand Nathalie, seule cette fois, souveraine dans le rôle de Madame Aerts, évoque les heurts et malheurs de nos confrères : Me Corvilain qui vieillit, Michel Vlies dont les Flamands ne veulent pas à leur table, le premier secrétaire parisien qui ne *sait* pas venir ...

Et puis d'autres instants, encore, d'émotion, de rire, de plaisir ou de tendresse, tous trop rapidement évanouis...

Si ce n'était le talent de ceux et celles qui ont pris la relève de tous ceux que nous avons eu le plaisir de (re)voir sur scène le 18 janvier dernier, je vous aurais dit : vivement le 175^{ème} anniversaire de la Conférence et la prochaine Revue des revues.

Parce que chez ces gens-là, Monsieur, on n'est jamais rassasié, non, on n'est jamais rassasié, on en redemande toujours...

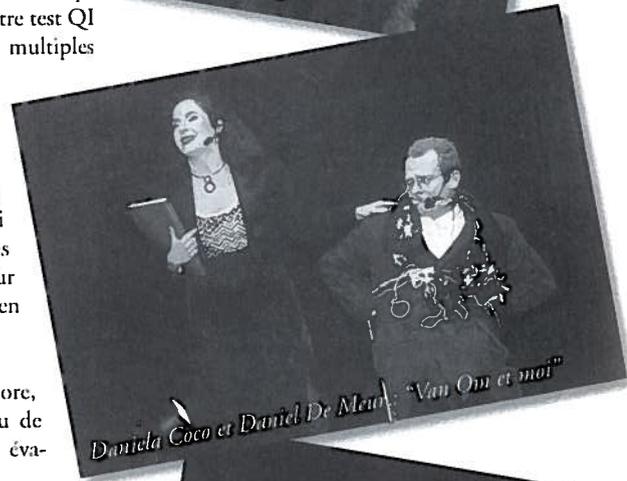
Photo : Jean Draguez de Hauts



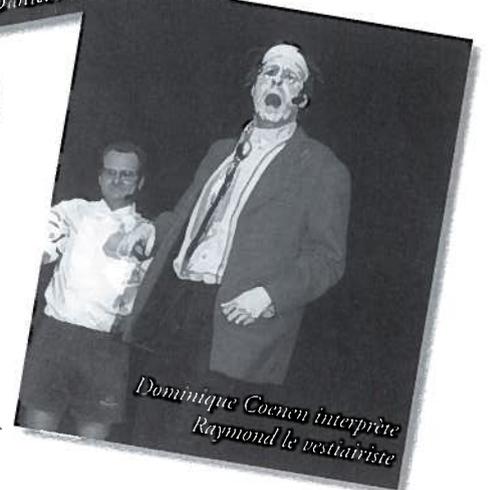
Hélène Stranart, Alain Vergamien et Gérard Kuypers



Berta Bernardo Sanchez : "Frifri Glandoroso"



Daniela Coco et Daniel De Meun : "Van Om et moi"



Dominique Coenen interprète Raymond le vestiaire

LA CONFÉRENCE SE SOUVIENT...

François Glansdorff

La rentrée à la Bourse



Photo : Jean Droguez de Haut

L faut d'abord se rappeler comment c'est venu. Parce qu'au départ, le stagiaire appliqué que j'étais passait plus de temps en bibliothèque qu'au Jeune Barreau, dont je connaissais à peine l'existence. Mais l'association où j'ai grandi aimait qu'on apprenne à parler aussi bien qu'à lire, et c'est ainsi qu'en 1972 est venu le prix Le Jeune. Or le lauréat du prix Le Jeune, à l'époque, était toujours élu à la Commission. Ne pas s'y présenter aurait d'ailleurs été révolutionnaire, et ma révolution à moi se faisait plutôt dans le cadre du "Collectif", groupe d'avocats et amis issu de mai 68 qui causa quelque frayeur en organisant une conférence de presse dans la salle des Pas Perdus et en allant donner des consultations dans des quartiers pauvres (on avait aussi organisé un contre-voyage à Amsterdam, jugeant prohibitif le prix du voyage du président, Claude Van Ham, qui emmenait la Conférence dans les îles anglo-normandes pour ... 12.500 frs, je m'en souviens encore). Bref, peu d'inclination pour le Jeune Barreau au départ, et même une nette tendance à aller à contre-courant. Il a fallu le prix Le Jeune, l'amitié persuasive de Pierre Legros, déjà commissaire, la

personnalité de Roger Lallemand, alors président, pour me faire participer à son voyage à Jérusalem et pour que, émerveillé et affaibli (on se couchait tard et le muezzin nous réveillait tôt), je finisse par me laisser conquérir. Voilà comment c'est venu. La passerelle entre le Collectif et le Jeune Barreau fut encore consolidée par l'inoubliable conférence de Jean-Paul Sartre au Palais des Congrès, Simone à ses côtés, tous deux invités par Roger Lallemand. En fin de soirée, j'étais parmi les happy few réunis à la Maison d'Erasmus, qui ont pu approcher le monstre sacré, lui parler, presque le toucher. Les grands hommes ne venaient pas qu'aux Grandes conférences catholiques.

Ma première année de Commission, je l'ai vécue comme secrétaire d'Adrien Wolters (ce qui, par chance, s'est reproduit plus tard au conseil de l'Ordre). J'étais donc particulièrement exposé à la tentation de me coucher de bonne heure, de boire de l'eau et de faire mon ordinaire d'une boîte de sardines, mais j'ai résisté. La rentrée de Paris m'y a d'ailleurs fortement aidé, d'autant plus qu'en ce temps-là le barreau de Paris ruis-

lait sous les intérêts des comptes Carpa et savait recevoir, je ne vous dis que cela. Grand souvenir aussi de la rentrée de Bruxelles de la même année et de l'apologie de Lumumba par un Jules-Michel Chomé au souffle puissant, rauque, et combien visionnaire ! L'année suivante, l'orateur était Olivier Collon, dans un style plus intimiste mais non moins prenant : de ma place de commissaire, derrière le fer à cheval, je me disais que j'aurais aimé faire ce discours. Au même fer à cheval, Alain Couturier devenu président invita peu après Michel Rocard, étoile montante de la politique française et brillant orateur, mais peu soucieux de l'exactitude des noms propres en dehors de l'hexagone : quand il s'adressa au président "Me Courvoisier", celui-ci lui donna du "M. Ricard". Pas mal ...

Adrien Wolters avait inauguré le week-end d'automne, qui depuis trente ans enchante les amoureux des feuilles mortes, des cioux tourmentés et du pekèt. Le premier week-end eut lieu au château du Pont d'Oye et c'est à cette occasion que j'ai fait la connaissance de Claude Van Ham, revenu sans m'en vouloir de son voyage à Guernesey. Je

Suite de la page 13

Photo : Jean Draguez de Haut



Iannis Xenakis, François Glansdorff, Marc Wagemans et Georges-Albert Dal

nous vois encore en habit faire notre entrée dans le salon, saluer les promeneurs crottés et ébahis qui revenaient de la forêt d'Anlier, puis nous asseoir au piano pour jouer quelques pièces de Mozart. Nous apprenions le même soir la mort accidentelle de Robert Logé, que je ne connaissais pas bien mais l'évocation impromptue qu'en a faite Basile Risopoulos suffit à m'en faire souvenir. Puis Fernand Schmitz nous a dit des poèmes.

J'ai eu le bonheur de continuer pendant plusieurs années à faire du piano à quatre mains avec Claude. Pour parler des week-ends d'automne, nous avons joué Schubert un peu plus tard, à la Baraque Michel. La Fantaisie en *fa* mineur et autres pièces, le pianiste de droite alternant avec le pianiste de gauche, comme il se doit. Je reviens à ma deuxième année de Commission : Alain Couturier nous avait emmenés en Zélande, à Zierikzee, et là j'accompagnais Pierre Legros qui jouait de la trompette. C'était un autre style, qui faisait de Haydn le précurseur de Louis Armstrong... pour la plus grande joie de la majorité des auditeurs. Ce sont mes premiers souvenirs musicaux liés à la Conférence. Il y en eut d'autres.

Je saute dix ans pour évoquer trois souvenirs de ma présidence, qui sont trois souvenirs d'angoisse et de bonheur. Première angoisse : à quelques semaines de la rentrée

solennelle, la faillite et la fermeture de la salle Arlequin, où le banquet et la Revue se faisaient depuis toujours. Nous sommes allés à la Bourse, et je vois encore – premier bonheur – les revuistes se balader, chanter et jouer sur les passerelles au-dessus des convives, là où s'inscrivaient les ordres d'achat et de vente (c'est aussi à la Bourse qu'Antoine Braun, dans son toast de bâtonnier, traita de grand schtroumpf le procureur général Ganshof van der Meersch en

personne : seul Antoine Braun peut faire ce genre de chose avec un succès assuré). Un peu plus tard, début 1984, j'ai accueilli comme conférencier Iannis Xenakis, qui allait faire entendre sa musique à grand renfort de baffles dans la salle des audiences solennelles de la cour d'appel. Moins d'une heure avant la conférence, les exigences acoustiques du maître, paix à ses cendres, étaient encore telles que je le voyais déjà reprendre séance tenant le train pour Paris. Ce fut une grande soirée, finalement. Xenakis, un bâton à la main, suivait sur des graphiques le déroulement de sa musique, qui n'était pas à proprement parler mélodieuse, tandis qu'au premier rang les hauts magistrats, impavides, faisaient face aux baffles survoltés. Mon troisième souvenir est le voyage en Bourgogne, né de l'amour d'une région (à commencer par Auxerre, Vézelay, Fontenay) et de ma volonté de rompre avec les voyages lointains et coûteux. Ce ne fut pas un succès en nombre, il faut le reconnaître, et cela me valut quelques difficultés dues à des réservations trop optimistes. Mais les quarante cinq participants se souviennent encore avec émotion, je pense, d'avoir survolé l'Yonne en montgolfière, descendu le canal du Nivernais en péniche, et festoyé au château de Clos-Vougeot. Des bonheurs comme ceux-là valent bien quelques angoisses préparatoires.

Claude Van Ham et François Glansdorff jouant à quatre mains



“LETTRES DE PARIS (MARS-AOÛT 1914)”, DE VALÉRY LARBAUD

Mathieu Duplat

Voyageur, poète et amateur de trains, Valéry Larbaud a soigné sa vie et son œuvre comme d'autres leur jardin : en y alternant périodes de travail, de calme, de beau temps et de flânerie. Son idéal de bonheur ne consistait pas tant dans « le sentiment d'un avantage remporté, d'un profit encaissé, que dans la conscience d'une entière liberté et l'absence de toute gêne ». Cela ne pouvait tomber mieux pour ce vagabond milliardaire, qui ne possédait rien.

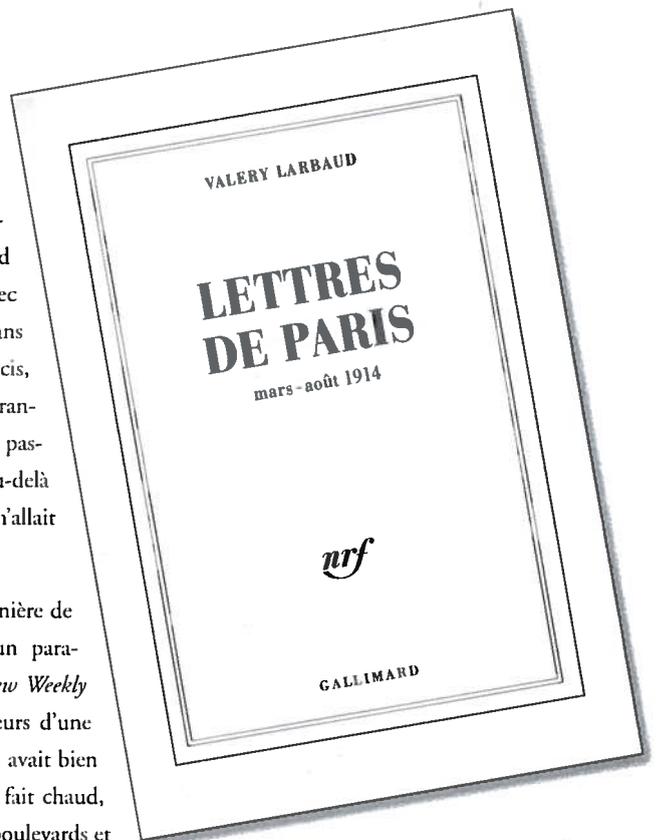
Lecteur impénitent, l'auteur de « Barnabooth » était également dévoré par ce qu'il appelait la « passion linguistique », qu'il cultivait pour les langues étrangères : l'espagnol, l'italien et, surtout, l'anglais. Adolescent, il fit à cette dernière une cour assidue ; il en thésaurisa les mots, les tournures, les sons, les symétries jusqu'à la maîtriser à la perfection. Parce qu'il pensait qu'il fallait choisir entre deux maîtresses - la parole française « polie et chatoyante » et la parole anglaise « éclatante et plastique » - il finit par tomber dans les bras de la première, qui lui servit d'instrument pour une œuvre littéraire inoubliable. Sa passion pour l'anglais n'aura toutefois pas été inutile. Elle lui permit d'abord de faire découvrir aux lecteurs francophones les richesses de la littérature anglaise à une époque où, à la bourse des mots, les valeurs anglaises n'avaient pas atteint la cote qu'elles ont aujourd'hui ; ensuite, il y eut ces « Lettres », écrites de mars à août 1914 pour le *New Weekly* à la demande de R.A. Scott-James, et restées inédites de ce côté-ci de la Manche jusqu'à ce que Gallimard en publie récemment une traduction française.

Payées deux livres sterling la lettre (je vous laisse faire la conversion en euros), elles alimentaient, à raison d'une par semaine, la rubrique « *From Abroad* » de l'hebdomadaire anglais, aux côtés de lettres de Moscou,

Rome et Berlin. Les épistoliers sollicités avaient pour instruction de traiter - en toute liberté - de la vie culturelle et artistique de leur pays. Larbaud répondit à l'appel avec enthousiasme. Il y avait sans doute en cet instant précis, dans toute l'Europe, une grande curiosité pour ce qui se passait au-delà de son seuil, au-delà même de son jardin. Cela n'allait plus durer longtemps.

Et nous voici, assis à la manière de simples lecteurs anglais, un parapluie sous le bras et le *New Weekly* sur les genoux, en spectateurs d'une saison à Paris. Cette saison avait bien commencé : début avril, il fait chaud, « tous les marronniers des boulevards et des jardins sont déjà en feuilles ». Les sujets traités par Larbaud sont variés : les expositions de deux élèves d'Édouard Manet, Berthe Morisot et Eva Gonzales, la saison anglo-américaine au Théâtre des Champs-Élysées, la réédition des *Mémoires d'un compagnon* d'Agricol Perdiguier, la sortie des *Caves du Vatican* de Gide, l'œuvre de Charles Péguy, jusqu'à la poésie de l'Anversois Max Elskamp, dont Larbaud nous rappelle qu'elle fleurit bon « la douce tristesse des dimanches sans fin des béguinages, la profonde quiétude de la vie en Belgique, faite à demi de plaisir, de résignation à demi ; çà et là, une ombre des temps médiévaux, un faible écho de la France d'autrefois, un mot, une expression qui n'est plus en usage parmi nous ».

C'était une autre forme de tristesse, moins douce celle-là, qui n'allait pas tarder à envelopper toute l'Europe, au cœur d'un été tropical.



L'Allemagne déclare la guerre à la Russie le 1^{er} août 1914, puis à la France deux jours plus tard. Les conséquences de ces événements sont nombreuses et bien connues ; contentons-nous de signaler celle-ci : la rubrique « *From Abroad* » du *New Weekly* est interrompue. La dernière lettre de Larbaud paraît le 8 août. Il y aborde (pour la première fois !) la guerre, en soulignant combien le camp de ceux qui y sont favorables a pris de l'importance. La saison d'automne est irrémédiablement perdue, à Paris comme à Berlin, Rome et Moscou.

Ainsi s'achèvent ces « Lettres », quelque peu assourdies par le bruit des canons. Elles conserveront à jamais le souvenir discret de cet esprit cosmopolite et européen, incarné à la perfection par Valéry Larbaud, et avec lequel on n'allait cesser tout au long du siècle de vouloir renouer, au gré des fortunes que l'on sait.

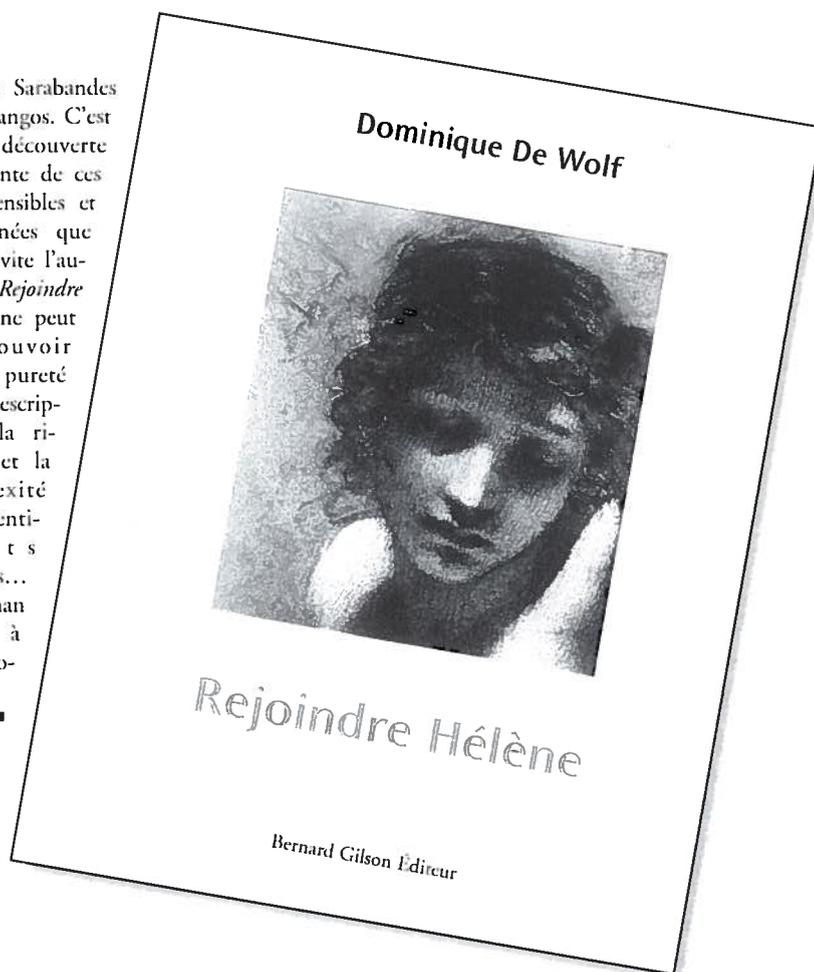
Du côté des livres...

"REJOINDRE HÉLÈNE" DE DOMINIQUE DE WOLF

Séverine Huysmans

Au détour d'un chemin de Camargue, un pont, une rivière, des marais bordés de jonchères, une gare qui sommeille, quelques habitations, deux ou trois quidams attablés au « *Café du Sud* »... Un son, une note, une mélodie résonne... C'est Antoine, le petit Antoine Lhoste qui fait vibrer les cordes de la guitare qu'il vient de gagner à la tombola de la fête votive. C'est un musicien né. Une odeur de fleur d'oranger adoucit l'air chaud... Le parfum d'Hélène White embaume l'atmosphère de Font-l'Ormeau. Ce petit village voit naître une amitié infantile, vivre un amour infini imprégné d'expériences artistiques. C'est aussi le théâtre d'une mort dramatique qui emporte Hélène dans la folie et l'éloigne d'Antoine. Dominique De Wolf nous livre ainsi son troisième roman. Plus qu'une histoire d'amour, *Rejoindre Hélène* est la quête inlassable de l'harmonie parfaite entre les sons et la vie, la conquête patiente de l'amour éternel. Les acteurs passent, se rencontrent et deviennent... Séparés par la vie, ils se retrouvent au ryth-

me des Sarabandes et des tangos. C'est à la découverte envoûtante de ces âmes sensibles et passionnées que nous invite l'auteur. *Rejoindre Hélène* ne peut qu'émuouvoir par la pureté de ses descriptions, la richesse et la complexité des sentiments dépeints... Un roman exaltant à lire absolument. ■



LE GRAND PARDON



La Confrérie judiciaire de Saint Yves Bruxelles, qui regroupe des avocats et des magistrats catholiques ayant leurs activités professionnelles à Bruxelles, vous propose une expérience exceptionnelle : participer au Grand Pardon breton de Saint Yves à Tréguier (Côtes d'Armor) le dimanche 19 mai, jour de la Pentecôte et de la fête de Saint Yves (Saint Yves est le patron des Bretons mais aussi des avocats et des juristes, en général).

Le voyage sera organisé par Me Mireille Bergiers, du vendredi 17 au lundi 20 mai 2002. Transport en voitures (éventuellement en autocar). Logement dans un hôtel en bord de mer, non loin de Tréguier, ou, au choix, au Foyer de Charité Saint Augustin à Tréguier (Conditions spéciales pour les stagiaires au Foyer de Charité).

Vous êtes également bienvenus aux autres activités de la Confrérie Saint Yves à Bruxelles, notamment à la fête de Saint Yves organisée le jeudi 23 mai : à midi, eucharistie en l'église Notre-Dame du Sablon, suivie d'un apéritif et d'un buffet froid à la cure (inscription nécessaire pour le buffet).

Personnes de contact pour le Grand Pardon de Saint Yves 2002 et pour toute autre information souhaitée concernant la Confrérie : Me Mireille Bergiers - e-mail : mireille.bergiers@skynet.be tel-fax : 02.242.27.35. En cas d'absence : M. l'Avocat Général Patrick de le Court (tel. : 02.508.64.88).

Pour obtenir les renseignements et vous inscrire au Grand Pardon, ne tardez pas, nous sommes tenus par des délais pour les réservations. Vous pouvez également soutenir matériellement la Confrérie en versant votre cotisation 2002 de 13 € minimum sur son CCP n° 000-0273619.79. D'avance merci.



Optez pour un financement intelligent !

Vous êtes indépendant(e) ou vous exercez une profession libérale et vous rêvez d'acquérir une nouvelle voiture ? Vous envisagez l'achat d'équipement professionnel ? Vous souhaitez investir dans du nouveau matériel ?

CBC Banque & Assurance vous propose un financement facile, avantageux et fiscalement très intéressant : le **renting 15+**.

Pour de plus amples informations, téléphonez à

CBC Info Service au **0800/920.20** ou surfez sur notre site Internet **www.cbc.be**.



L'avenir, c'est aujourd'hui.

Evitez de vous faire presser ...



Banque & Assurance

c'est vous qui comptez

Pressé comme un citron. Plumé. Saigné à blanc. Vous connaissez la sensation. Tout en une seule fois. Un phénomène annuel. L'assaut donné à votre portefeuille. La clé est une bonne répartition. Mais quelle est la répartition idéale? Quand? Et combien? Ne vous faites plus de souci. KBC se fera un plaisir de vous décharger de ces préoccupations. Le calcul. Les paiements ponctuels. Le financement. Et vous? Vous bénéficierez de l'avantage fiscal. Et vous conserverez votre liquidité. Comment? Grâce au Plan paiement anticipé d'impôts KBC. Informez-vous auprès de votre agence bancaire KBC. www.kbc.be

Vous êtes pressés ? Votre budget est limité ? Votre impression n'est pas à la portée du premier venu ? Le stockage vous coûte trop cher ? ... Les imprimés ne sont pas les seuls à pouvoir se plier en quatre.

imprimerie

litt

Rue Waelhem, 21
1030 Bruxelles

Téléphone 32-2 241 54 32
Télécopieur 32-2 216 60 96
E-mail litt@skynet.be



Le commerce électronique: un nouveau mode de contracter ?

Actes du colloque
organisé par la Faculté de Droit
de l'Université de Liège
(Unité de Droit privé)
et la Conférence libre du
Jeune Barreau de Liège
le 19 avril 2001

ASBL EDITIONS DU JEUNE BARREAU DE LIÈGE
2001

Broché, 2001, 416 pages, 72 €

Editions du Jeune Barreau de Liège asbl

Annexe du Palais de Justice - Rue du Palais 66 - 4000 Liège
Tél. : 04/232.56.73 - Fax : 04/232.56.80 - CPB : 630-0762370-09
E-mail : EJBL@barreaudeliege.be - <http://www.barreaudeliege.be/ejbl>

Un regard de spécialiste au cœur
de l'édition professionnelle...

**Les Éditions Kluwer reprennent l'ensemble
des publications francophones du groupe
Wolters Kluwer Belgique.**

Nous offrons à tous les professionnels
plus de 450 ouvrages, lettres d'informations,
CD-Rom's, e-zines... les aidant dans
leur activité (Droit, Ressources Humaines,
Comptabilité, Sécurité & Environnement...).

Nous comptons aujourd'hui
plus de 78.000 clients.

Visitez notre site internet :

www.editionskluwer.be



éditions kluwer

Avenue Louise 326, bte 56 - 1050 Bruxelles
Tél. : 02/300 30 00 - Fax : 02/300 30 03

0800/168 68

numéro gratuit de notre service clientèle



LA FONTAINE AU PALAIS

FABLES À L'USAGE DES AVOCATS

Cette année encore - et cela nous a réchauffé le cœur -, ils sont venus nombreux à notre rentrée, tous ces confrères, président du Sénat, ministre, secrétaire d'Etat, parlementaire, bourgmestre, etc. (j'arrête ici l'énumération ; ils se reconnaîtront), mais aussi ces magistrats, qui n'ont pas oublié qu'avant d'embrasser une carrière politique ou judiciaire, leur première famille professionnelle, c'était le barreau.

Et cette famille-là, Monsieur, belle comme un soleil, sachez qu'elle vous ouvrira toujours les bras.

Et puis, Monsieur, il y a les autres.

Que ceux-là méditent ce poème de Charles Gheude, pastiche de la fable des deux mulets, et - qui sait ? - rendez-vous l'an prochain...

Quant à notre ineffable ministre de la Justice, trop pleutre en outre pour venir écouter notre bâtonnier, son cas me paraît désespéré et j'ai donc déjà songé à son épitaphe.

Elle pourrait s'inspirer de celle de Michel de Chamillart (1652-1721), l'incapable contrôleur des finances et secrétaire d'Etat à la guerre sous Louis XIV.

*Ci-gît le fameux Chamillart
De son Roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.*

Et encore, je ne connais pas les aptitudes de Verwilghen aux trois bandes.

X.G.

L'avocat ministre

Les deux mulets
(Livre Ier, 4)

Un maître ayant lâché le Barreau pour l'Etat
Devint un jour du ministère membre.
Glorieux d'être ainsi des maîtres de la Chambre
Il ne regrettait point la toge et le rabat,
Et se complaisait, l'air béat,
Dans les honneurs et la puissance.
Mais, le scrutin se présentant,
On vit l'électeur mécontent,
D'un geste vigoureux, dépourvu d'élégance,
Renverser le Gouvernement
Et mettre hors du Parlement
Notre homme, sur lequel il fit porter son ire.
Le pauvre se lamente ; il gémit, il soupire.
Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avait promis ?
Mon groupe à l'unisson du danger se retire,
Et moi j'y tombe et je péris !
Ami, lui dit un camarade,
Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi ;
Si tu n'avais servi qu'au Palais, comme moi,
Tu ne serais pas si malade.





ECHO DU PALAIS

En sortant du Palais après le conseil, le mardi 5 février 2002, j'ai constaté une certaine animation aux alentours de la salle des audiences solennelles.

Pas d'activité du Jeune Barreau pourtant ce soir-là. Curieux et pas sectaire, je m'enquis de la présence de quelque 150 jeunes (à mon âge, hélas, je dois bien causer comme cela).

C'était la 7ème édition du concours d'éloquence et de plaidoirie, organisée à l'initiative d'ELSA - mais non, bande de nuls, pas la chanteuse - , the " European Law Student's Association ", la dynamique a.s.b.l. de l'U.L.B. qui offre aux étudiants en droit toutes sortes d'opportunités de rencontre avec les divers milieux professionnels. Et, sans doute pour convaincre leurs ouailles que le barreau, c'est le plus beau métier de monde, ELSA met sur pied une joute oratoire en deux parties : le concours d'éloquence est réservé aux étudiants de candidature, celui de plaidoiries, aux étudiants de licence.

Un seul candidat pour l'éloquence, M. Vincent Defraiteur ; il a donc gagné. Six impétrants en revanche pour le concours de

plaidoiries qui se déroule, en robe s'il vous plaît, sur le modèle de nos prix Le Jeune et Janson (dont ils sont d'ailleurs inspirés, m'a expliqué une responsable-photographe-groupe qui veut faire le barreau et, à cet effet, s'est inscrite - bravo Madame - au service de placement de la C.J.B.).

Je n'ai pas tout entendu (on travaille tard au conseil, si si), mais, vraiment, pour ce que j'en ai aperçu, il y avait de la voix, de l'humour, du texte et de fameuses mémoires (20 minutes sans papier, chapeau). Parfois un peu trop théâtral, mais cela disparaîtra vite après quelques comparutions en correctionnelle. Le jury, composé du professeur Ingber, du bâtonnier Legros, de Marc Uyttendaele et de Nathalie Massager, et présidé par Jacqueline Linsmeau - toujours aussi décapante dans ses interventions - ne s'est visiblement pas ennuyé.

Résultats en bref :

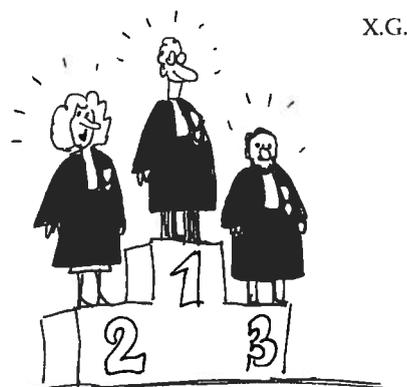
1er prix et prix du public : Thomas Faelli (filleul de notre confrère Guy Hanssens, radieux et fier de son poulain qu'il avait briefé).

2ème prix : Raphaël Jassarelli, 3ème prix : Renaud Thungen.

Et, comme l'a délicatement présenté Me Linsmeau, 4ème prix, 4ème prix bis et 4ème prix ter : M. Xavier Taton, Mme Olivia Klimis et M. Emmanuel Helpens (fils du juge de paix et de notre confrère Marie-Paule Helpens-Janssens).

Bravo à tous les sept et, qui sait, à bientôt, dans nos prétoires.

X.G.



W.S.

LE PETIT FUTÉ 2002

Amical sponsor du Jeune Barreau depuis plus de quatre ans, *le Petit Futé*, reste également fidèle à ses lignes éditoriales, conviviales, percutantes et impertinentes.

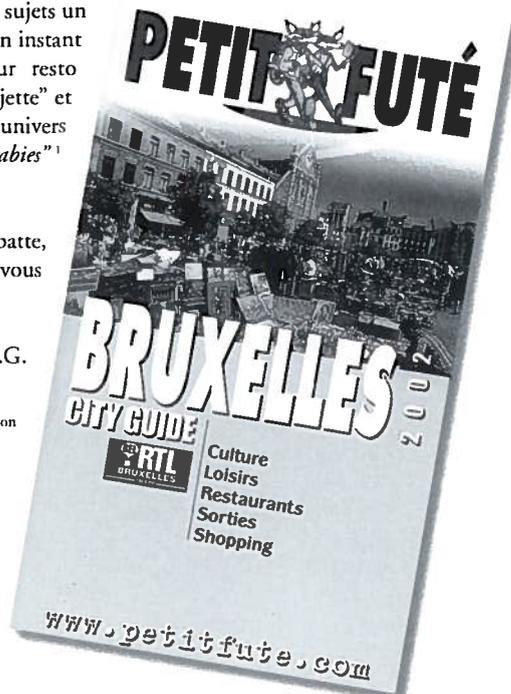
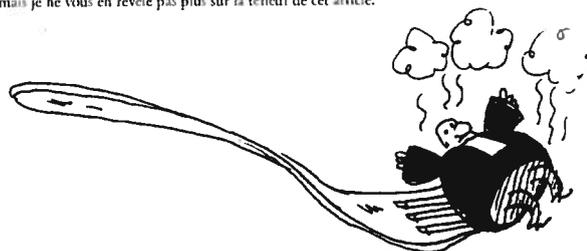
Dénicher les bonnes petites tables - pourquoi petites d'ailleurs, puisque y figurent également des appréciations sur quelques étoilés au *Michelin* -, dépister les chouettes endroits et dénoncer les lieux glauques, vilains et chers, tout cela sur un ton badin certes, mais avec le flair et l'analyse du professionnel, tel est l'ordre de mission - réussie - de notre malicieux goupil.

Et puis, il y a les chroniques inattendues, surgissant au détour des pages, sur des sujets un peu déjantés : le lecteur sort alors un instant de sa quête fébrile du "meilleur resto chébran pas trop cher mais qui en jette" et se plonge, ébaubi et ravi, dans l'univers délirant de "Attack of the Panzer-babies"¹ (page 85).

Bref, un style, oserais-je dire une patte, que j'apprécie, et un guide que je vous recommande.

X.G.

¹ Ceux qui me connaissent, savent que le deuxième substantif de cette proposition était susceptible d'attirer légèrement mon attention, mais je ne vous en révèle pas plus sur la teneur de cet article.



LES CODES BRUYLANT



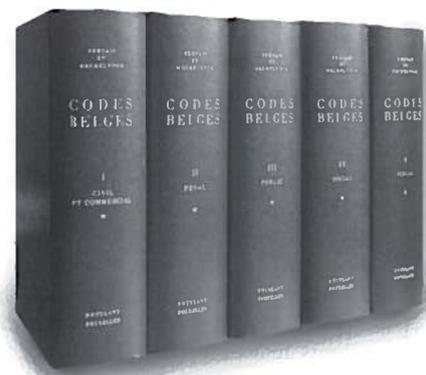
SUR FEUILLETS MOBILES OU CD-ROM

- 3 mises à jour par an
- Conditions spéciales pour étudiants et avocats stagiaires
- Prospectus avec prix sur demande

◆ Sur feuillets mobiles

5 tomes en 12 classeurs

- **Tome 1:** matières civiles et commerciales (2 volumes)
- **Tome 2:** matières pénales (3 volumes)
- **Tome 3:** matières administratives et de droit public (4 volumes)
- **Tome 4:** matières sociales (2 volumes)
- **Tome 5:** matières fiscales (1 volume)



◆ Version CD-Rom

NOUVEAU

- Compact: 11.000 pages en version intégrale
- Interface conviviale:
toute l'information accessible par un browser internet standard déjà disponible sur votre Mac/PC
- Simplicité d'installation: pas de logiciels à installer ni à apprendre
- Puissance de recherche par:
 - Table alphabétique
 - Table chronologique
 - Table des matières
 - Recherche "Plein texte"
 - Navigation par liens hypertextes
- Compatibilité avec tous les traitements de texte ("copier-coller") pour récupération de textes
- L'état de la législation antérieure reste disponible à tout moment sur CD-Rom



Version démo du CD-Rom sur :
www.bruylant.be

Palais littéraire et artistique : M. Jean-Marc Gollier

Mardi 12 mars 2002 à 20 heures 15

Caisse Privée Banque
Rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Bruxelles



Photo Jean Droguez de Hault

Jean-Marc Gollier, avocat honoraire, chargé de mission à la Commission bancaire et financière, est bien connu des amis de la Conférence du Jeune Barreau. Ancien directeur de celle-ci, il nous a déjà, à plusieurs reprises, fasciné par ses exposés empreints d'intelligence, de culture et d'humour.

Cette fois, Jean-Marc Gollier conversera sur le thème : " La générosité, l'art d'exister".

" Le généreux est, étymologiquement, celui qui est bien né ('génération', 'générer' ont la même racine). C'est, curieusement, la même histoire pour le mot 'libéralité'. Au départ, est libéral celui qui est né homme libre, celui qui est bien né. Est-ce à dire que celui qui est libre, celui qui est bien né, l'est parce qu'il donne, qu'il se donne ? Je me demande si être généreux, ce n'est pas l'art d'exister, si l'homme qui n'est pas généreux n'est pas un homme inexistant, si une humanité qui n'est pas généreuse est encore une humanité. L'avocat qui se dévoue est pas mal concerné par ce truc un peu décalé".

Entrée gratuite.

Renseignements et inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

Tribune des grandes conférences : M. Axel Kahn

Mardi 19 mars 2002 à 20 heures 15

Palais de Justice
Salle des audiences solennelles de la Cour d'appel

" Ethique, médecine et société "

Génétiicien français de renommée internationale, président du comité " sciences de la vie " de la Commission européenne, le professeur Axel Kahn est également bien connu du grand public pour être l'auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les enjeux de la médecine, dont *Et l'Homme dans tout cela ?* paru en 2000 et *L'avenir n'est pas écrit*, dialogue entre Albert Jacquard et Axel Kahn, paru en 2001. Ce 19 mars, le professeur Axel Kahn nous entretiendra, avec la grande clarté d'exposé qui est la sienne, des enjeux éthiques posés par les progrès de la médecine.

Participation aux frais :

- stagiaires : gratuit
- membres : 5 €
- non-membres : 10 €

A verser au compte n°
630-0215121-34 de la
Conférence du Jeune
Barreau.

Réservation des places :

Au secrétariat de la
Conférence du Jeune
Barreau
(tél : 02.508.66.43 -
fax : 02.519.85.61),
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h00.



Axel Kahn et Albert Jacquard

ACTIVITÉS

Colloque : "50 années d'application de la loi sur les baux commerciaux"

Jeudi 21 mars 2002

*Auditorium Belgacom - Tour Belgacom
Boulevard du Roi Albert II, 27 à 1030 Bruxelles*

Sous la direction scientifique de Monsieur Michel Vlies et le patronage de la s.a. Belgacom.

Programme

- 8 h 30 : Accueil des participants
- 9 h 00 : Allocution de bienvenue par M. Emmanuel Cornu, président de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles.
- 9 h 15 : Introduction : "Le bail commercial au XXIème siècle", par M. Guy Benoit, Juge de Paix, rédacteur en chef du Journal des Juges de Paix.
- 9 h 30 : "Le champ d'application de la loi", par Mme Nicole Verheyden-Jeanmart, avocat au barreau de Bruxelles, professeur ordinaire à l'Université Catholique de Louvain.
- 9 h 50 : "Le bail commercial et les institutions voisines", par M. Paul Alain Foriers, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'Université Libre de Bruxelles.
- 10 h 10 : "La révision du loyer et les aspects financiers du bail commercial", par M. Pierre Jadoul, avocat au barreau de Bruxelles, assistant chargé d'enseignement aux Facultés Universitaires Saint-Louis.
- 10 h 30 : Pause-café
- 11 h 00 : "La cession et la sous-location", par M. François Glandsdorff, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, et Mme Gisèle Stéphanian, avocat au barreau de Bruxelles.
- 11 h 30 : "La vente du bien loué, des incertitudes légales aux hésitations jurisprudentielles", par M. Michel Vlies, avocat au barreau de Bruxelles, assistant à l'Université Libre de Bruxelles.
- 12 h 00 : Question time
- 12 h 30 : Déjeuner
- 14 h 15 : "L'évolution de la jurisprudence dans la pratique du renouvellement du bail commercial", par M. Yves Denoiseux, avocat au barreau de Liège.
- 14 h 45 : "Les indemnités d'éviction", par M. Jean-Marie Letier, avocat au barreau de Bruxelles.
- 15 h 15 : "Compétence, procédure, preuve et interprétation", par M. Thierry Papart, magistrat.
- 15 h 45 : Question time

16 h 15 : Conclusion - "Appel au législateur" par M. Joseph-Louis Vankerckhove, avocat au barreau de Bruxelles.

16 h 30 : Fin des travaux

Droits d'inscription :

- Droits d'inscription comprenant la participation aux travaux, les pauses-café, le déjeuner et l'ouvrage édité par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles et La Charte :
 - membres de la Conférence et magistrats : 150 €
 - non-membres :
 - avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles : 175 €
 - autres participants : 200 €

- Droits d'inscription comprenant seulement la participation aux travaux et les pauses-café :
 - membres de la Conférence : 75 €
 - avocats stagiaires membres de la Conférence, étudiants : 50 €

Inscriptions :

Toute personne désirant participer au colloque est invitée à compléter le bulletin d'inscription et à le renvoyer au plus tard pour le mercredi 12 mars 2002 au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, Palais de Justice, Place Poelaert, 1000 Bruxelles, ou à le faxer dans les mêmes délais au n° 02.519.85.61.

Paiement :

Au crédit du compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant la référence "Colloque : baux commerciaux", et le nom de la personne inscrite.

Renseignements :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (tél : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00.

Le nombre de places est limité à la capacité de l'auditorium. Elles seront attribuées par ordre d'inscription définitive, le paiement valant inscription définitive.

Formation permanente :

Dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles (règlement du 21 décembre 1999, *Lettre du Barreau*, 1999 - 2000, n° 2, page 98), la participation à ce colloque vaut 6 points. Des attestations individuelles seront remises aux participants le jour du colloque.



ACTIVITÉS

Tournoi de Squash

Samedi 20 avril 2002 à 16 heures 30
(dîner à 21 heures)

Royal Léopold Club
Avenue Leo Dupuich 42, 1180 Bruxelles

Ouvert aux participants de tous niveaux. De nombreux prix seront distribués.
Le tournoi sera suivi d'un dîner et d'une soirée.

Participation aux frais :

- tournoi : 20 €
- tournoi et dîner : 30 €

Renseignements et inscriptions :

- Auprès de Me Benoît Lemal (tél. : 02.349.08.85 - benoit.lemal@chello.be) ou le secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12h.



*Vous aimez
un excellent espresso
au bureau ?
Demandez
votre essai GRATUIT.*

Nestlé
NESPRESSO
PROFESSIONAL

*Appelez maintenant le numéro
02 383 07 70*



ACTIVITÉS

Colloque : "Le crédit aux entreprises, aux collectivités publiques et aux particuliers"

Jeudi 25 avril 2002

Dexia Banque Belgium - auditoire de Ligne
2, rue de Ligne 1000 Bruxelles

Colloque organisé par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en collaboration avec l'AEDBF-Belgium, sous la direction scientifique de M. Jean-Pierre Buyle et le patronage de la s.a. Dexia Banque Belgium

Programme :

8h30 : Accueil des participants

8h45 : Allocutions de bienvenue par M. Emmanuel Cornu, président de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles et par M. Jean-François Tossens, président de l'AEDBF-Belgium.

MATIN : sous la présidence de Mme Françoise Sweerts, directeur à l'Association belge des banques.

9h00 : Rapport introductif : "Le crédit, un produit complexe en voie d'évolution", par Monsieur Peter Praet, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, directeur de la Banque Nationale de Belgique.

9h40 : "Les conséquences des recommandations du comité de Bâle sur la politique de crédit", par Monsieur Marc Ronvaux, directeur, risk management (Dexia Banque Belgium).

9h55 : "Le crédit à la consommation : actualités et perspectives de la loi du 12 juin 1991", par Madame Christine Biquet-Mathieu, professeur à l'Université de Liège, chargée de cours invitée à l'Université Catholique de Louvain.

10h35 : Pause café.

10h50 : "Le crédit hypothécaire : actualités et perspectives de la loi du 4 août 1992", par M. Jean-François Romain, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, avocat.

11h30 : "La promotion du crédit aux particuliers", par M. Laurent de Brouwer, avocat.

12h10 : Débat.

12h30 : Déjeuner.

APRES-MIDI : sous la présidence de M. Claude Parmentier, conseiller à la Cour de cassation.

14h00 : "Actualités en matière de crédits internationaux", par Mme Martine Delierneux, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, juriste d'entreprise (BBL).

14h40 : "La pratique contractuelle des pools bancaires en matière de crédit", par M. Jean-Pierre Buyle, avocat, et M. Denoal Goffaux, juriste d'entreprise, head of legal corporate (Dexia Banque Belgium).

15h20 : Pause café.

15h40 : "Le crédit bancaire et le droit des sociétés", par M. Jean-Marie Nélissen-Grade, professeur à la KUL, bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de cassation.

16h20 : "Récents développements en matière de responsabilités civile et pénale du dispensateur de crédit", par M. Xavier Dieux, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, avocat.

17h00 : Débat.

17h15 : "Conclusions générales" par M. André Bruyneel, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, avocat.

17h35 : Fin des travaux.



Droits d'inscription :

■ Droits d'inscription comprenant la participation aux travaux, les pauses-café, le déjeuner et l'ouvrage édité par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles :

• membres de la Conférence et magistrats : 150 € ;

• Non-membres :

- avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles : 175 € ;

- autres participants : 200 € ;

■ Droits d'inscription comprenant seulement la participation aux travaux et les pauses-café :

• Membres de la Conférence : 75 € ;

• Avocats stagiaires membres de la Conférence, étudiants : 50 €.

Inscriptions :

Toute personne désirant participer au colloque est invitée à compléter le bulletin d'inscription joint au présent n° de *La Conférence* et à le renvoyer au plus tard pour le mercredi 17 avril 2002 au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, Palais de Justice, Place Poelaert, 1000 Bruxelles, ou à le faxer dans les mêmes délais au n° 02.519.85.61.

Colloque : "Le crédit aux entreprises, aux collectivités publiques et aux particuliers"

Païement :

Au crédit du compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant la référence "Colloque : Le crédit", et le nom de la personne inscrite.

Renseignements :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles (tél : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00.

Le nombre de places est limité à la capacité de l'auditorium.

Elles seront attribuées par ordre d'inscription définitive, le païement valant inscription définitive.

Formation permanente :

Dans le cadre de la formation permanente obligatoire des avocats de l'Ordre français du barreau de Bruxelles (règlement du 21 décembre 1999, *Lettre du Barreau*, 1999 – 2000, n° 2, page 98), la participation à ce colloque vaut six points. Des attestations individuelles seront remises aux participants le jour du colloque.

Week-end équestre

Du vendredi 3 mai au dimanche 5 mai 2002

**"Manège Henriët"
Rue du Bucq 8, 5660 Dailly-Couvin**

La Conférence vous convie à un week-end équestre dans la belle région de Chiny. Celui-ci est ouvert à tous : cavaliers (de tous niveaux) ou promeneurs pédestres.

L'occasion rêvée de démontrer ou découvrir ses talents de cavalier.

Les participants sont attendus sur place dès 19h30 (tél. : 060.34.43.43) le vendredi 3 mai. Le week-end prendra fin le dimanche à 17h.

Participation aux frais:

- 125 € (comprenant les repas, le logement, et l'équitation)
- 70 € (sans l'équitation)

Renseignements et inscriptions :

Auprès de Me Benoît Lemal (02.349.08.85 - benoit.lemal@chello.be) ou du secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Païement :

Au crédit du compte n°630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en mentionnant les références "Week-end équestre" et le nom de la personne inscrite.



ACTIVITÉS

Prix Le Jeune et Janson

Lundi 6 et mardi 7 mai 2002 à 14 heures 30

Palais de Justice
Salle 1.33 de la Cour d'appel

Les prix de plaidoirie Le Jeune et Janson fêtent cette année leur 75^{ème} anniversaire. Ceux-ci récompensent chaque année deux jeunes avocats s'étant particulièrement distingués dans cet art caractéristique de notre profession : la Plaidoirie. L'exercice consiste – sur un thème librement choisi par les participants – à plaider (de manière convaincante) la thèse d'une partie au procès.

Le concours est réservé aux avocats du barreau de Bruxelles de deuxième ou troisième année de stage, membres de la Conférence du Jeune Barreau. Les lauréats se verront remettre une médaille commémorative ainsi qu'une somme de 620 € lors de la séance de rentrée solennelle de la Conférence du Jeune Barreau en janvier 2003. Cette année, les récompenses furent remises par S.A.R. le Prince Philippe.

Le règlement peut être consulté sur le site de la Conférence du Jeune Barreau à l'adresse suivante : www.cjbb.be

Renseignements et inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Dîner des prix Le Jeune et Janson

Mardi 7 mai 2002 à 20 heures 30

Restaurant " Le Bazaar "
rue des Capucins, 63 à 1000 Bruxelles

Venez retrouver les participants au concours, et féliciter les lauréats, autour de la montgolfière du "Bazaar", dans une ambiance décontractée et exotique, au son de la musique berbère.

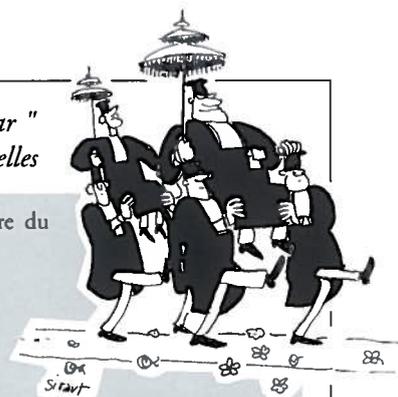
Participation aux frais:

- 33 €

à verser sur le compte n°630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau en mentionnant la référence " Dîner prix Le Jeune et Janson " et le nom de la personne inscrite.

Inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.



Football : Challenge Bruylant

Jeudi 16 mai 2002 à 19 heures

Terrain des Venelles,
Rue Kelle, 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Le championnat de football inter-barreaux oppose chaque année dans une joyeuse ambiance les équipes des barreaux de Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Mons, Nivelles, Il fête cette année ses 50 ans. L'équipe dite des "Bleus" du barreau de Bruxelles participera en outre cette année au Mundiavocat, compétition qui voit s'affronter des équipes des barreaux des cinq continents. Il se déroulera du 30 mai au 9 juin à Malte.

En préparation à cette compétition, les équipes du Jeune Barreau et du barreau de Bruxelles s'affronteront dans le cadre d'un nouveau tournoi : le Challenge Bruylant.

Le match sera suivi d'un dîner convivial à 22h au " Fair Play " (rue Maurice Liétard 30, 1150 Bruxelles).

Participation aux frais :

- match : gratuit

- dîner : 25 €

à verser sur le compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau, en indiquant la référence " challenge Bruylant " et le nom de la personne inscrite.



Football : Challenge Bruylant (suite)

Renseignements et inscriptions :

Auprès de Me Benoît Lemal (tél. : 02.349.08.85 – e-mail : benoit.lemal@chello.be) ou au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

Les renseignements relatifs au Mundiavocat peuvent être obtenus auprès de Me Alexandre Reynders, (tél. : 02.426.02.78 – e-mail : reynders.reynders@yucom.be)

Tournoi de Golf

Jeudi 23 mai 2002

*Royal Waterloo Golf Club
Vieux Chemin de Wavre 50, 1380 Ohain*

Ce tournoi est ouvert aux membres de la famille judiciaire (avocats, magistrats, notaires, huissiers,...) ainsi qu'à leurs conjoints, membres d'un club de Golf.

Quel que soit votre niveau, vous êtes le bienvenu. Les participants choisiront leur partenaire et se rendront à l'heure qui leur convient sur les parcours du Royal Waterloo Golf Club pour y disputer la compétition (formule single, stableford, on place la balle). De nombreux prix seront distribués pour chaque catégorie : dame, homme, rabbit et non classés.

La compétition sera suivie d'un banquet à 20h au R.W.G.C.

Participation aux frais :

- tournoi : 30 €
- banquet : 35 €

à verser sur le compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du Jeune Barreau, en indiquant la référence "tournoi de Golf" et le nom de la personne inscrite.

Renseignements et inscriptions :

Auprès de Me Benoît Lemal (tél.: 02.349.08.85 - e-mail : benoit.lemal@chello.be), ou au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél. : 02.508.66.43 - fax : 02.519.85.61) du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.



Palais littéraire et artistique : Me Eric Boigelot

Mardi 28 mai 2002 à 20 heures 15

*Caisse Privée Banque
Rue d'Edimbourg, 26 à 1050 Bruxelles*



" BAUDELAIRE : UN PEU, BEAUCOUP, PASSIONNÉMENT... "

Me Eric Boigelot aime Baudelaire. Sans complaisance, mais sans retenue aussi. Il aime son écriture aux sens cachés ou révélateurs, sa modernité et son indépendance d'esprit. Il s'interroge sur sa misogynie et son libertinage. Il aurait aimé le défendre face aux procureurs et juges obscurantistes qui ont fait de lui un paria de l'amour et de la morale. Il aimerait vous faire partager son monde poétique, simplement, comme on en parle à un ami, à cœur ouvert.

Entrée gratuite.

Renseignements et inscriptions :

Au secrétariat de la Conférence du Jeune Barreau (tél : 02.508.66.43 – fax : 02.519.85.61), du lundi au vendredi de 9h30 à 12h.

AGENDA MARS-MAI 2002

Mars 2002

- 1^{er} et 2 mars : Théâtre « Haendel ou le choix d'Hercule »
- Mardi 12 mars : Palais littéraire et artistique de M. Jean-Marc Gollier
- Mardi 19 mars : Tribune des Grandes conférences – M. Axel Kahn
- Jeudi 21 mars : Colloque « 50 années d'application de la loi sur les baux commerciaux »

Avril 2002

- Samedi 20 avril : Tournoi de Squash
- Jeudi 25 avril : Colloque « Le crédit aux entreprises, aux collectivités publiques et aux particuliers »

Mai 2002

- Vendredi 3 au dimanche 5 mai : Week-end équestre
- Lundi 6 et mardi 7 mai : Prix Le Jeune et Janson
- Jeudi 16 mai : Football – Challenge Bruylant
- Jeudi 23 mai : Tournoi de Golf
- Mardi 28 mai : Palais littéraire et artistique de Me Eric Boigelot

PETITES INFORMATIONS

Petites annonces dans «La Conférence»

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désirez louer un bureau, chercher un collaborateur ou une secrétaire, vendre vos codes...

Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées au secrétariat de la Conférence.

Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Pour toute autre annonce, adressez-vous à RP&C.

l'autre sujet, faire connaître une opinion, rédiger un billet d'humeur ou un écho, nous serions heureux de publier votre contribution. Merci de contacter à cet égard Me Lucien Kalenga (tél. : 02.537.35.50 - fax : 02.537.59.45).

Service de placement des stagiaires

La Conférence du Jeune Barreau met à votre disposition un service de placement destiné à centraliser les demandes et les offres de stage au barreau. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le vice-président de la Conférence, Me Gérard Kuyper (tél.: 02.774.99.49 - fax: 02.774.99.50).

Suggestions pour «La Conférence»

Vos suggestions et vos contributions sont les bienvenues. Si vous désirez traiter l'un ou

Cotisations

Le paiement d'une cotisation permet de participer à l'ensemble des activités de la Conférence et de bénéficier, pour la plupart d'entre elles, de prix réduits. En outre, seuls les membres effectifs en règle de cotisation sont admis à participer aux élections en fin d'année.

Pour l'année judiciaire 2001-2002, les cotisations sont les suivantes :

membres effectifs :

- avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
- avocats inscrits au tableau :
 - moins de 10 ans de barreau : 1.900 BEF (47,10€)
 - 10 ans de barreau et plus : 2.900 BEF (71,89€)

membres affiliés :

- conjoints non avocats de membres effectifs :
 - conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 500 BEF (12,39€)
 - conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 1.900 BEF (47,10€)
- membres de la communauté judiciaire : 3.400 BEF (84,28€)
- autres sympathisants : 3.900 BEF (96,28€)

A verser au compte n° 630-0215121-34

BUREAU A LOUER

DANS UN IMMEUBLE DE CARACTERE (1950)

Bureau de ± 24m²

Localisation : 4^e étage, avenue Franklin Roosevelt 186, 1050 Bruxelles (parking aisé)

Conditions : Entre 20 et 25.000 BEF / mois, charges comprises (à négocier), plus mise à la disposition de la structure de base (téléphone, fax, copieur et possibilité de secrétariat).

Contacteur :

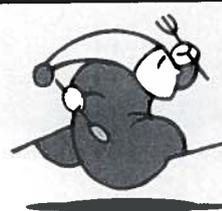
Me Carine Vander Burght au 0495/57.80.77.



La Tour D'y Voir

A 5 minutes à pied
du palais de Justice,
au cœur
du Grand Sablon,
dans une chapelle
du XIV siècle !

1^{er} étage, galerie «LES VIEUX SABLONS»
Place du Grand Sablon, 8/9 • 1000 Bruxelles
Tél. : 02 511 40 43 • Fax : 02 511 00 78



Rue du Faucon 2A
1000 Bruxelles
Tél. : 02 502 19 81

RESTAURANT
PINNEMOECH

Lunches

7,50 €
10,00 €
12,50 €

Menu

17,50 €

ERRATUM

Suite à une erreur de mise en page, l'annonce des détectives privés GOFFIN & ASSOCIES, figurant dans la rubrique "Agenda des fournisseurs et services spécialisés" du numéro 3 (janvier-février 2002) de "La Conférence" a paru sous la dénomination incorrecte "GOFFIN - BERNARD, détectives privés & associés". L'éditeur prie l'annonceur et les lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur.

AGENDA

DES FOURNISSEURS ET SERVICES SPÉCIALISÉS

TOGES CONFECTION

tristan
 CONFECTION DE TOGES
 Magistral, Avocat, Greffier,
 Cérémonie Académique,
 Toque, Epiage, Rabat,...

114 Rue Lesbroussart
 1050 Bruxelles
 Tel: 02 646 99 21
 Fax: 02 647 44 57
 Gsm: 0473 29 41 64
 Email: info@tristan-toges.com
<http://www.tristan-toges.com>

TRADUCTEURS JURÉS

Alias
 langues

Toutes langues - délais rapides

101 Bld Saint-Michel • 1040 Bruxelles
 Tél. : 02 735 55 95 • Fax : 02 733 67 28
 E-mail : info@aliaslangues.be

INTERNET BANKING



TRAITEUR

**LES FRERES
 DEBEKKER**

95 Rue Charles Degroux
 1040 Bruxelles
 Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00

SINGER
 ALL TRANSLATIONS

Traducteurs jurés depuis 1936
 Toutes langues
 Toutes légalisations

30 av. Plasky, bte1 • 1030 Bruxelles
 Tél. : 02 734 64 11 • Fax : 02 734 14 46
 E-mail : singer.translations@chello.be

DÉTECTIVE

GOFFIN & ASSOCIÉS
 Groupement de Détectives Privés

Détectives privés agréés par
 le ministère de l'intérieur

16 av. Winston Churchill, bte 10 • 1180 Bruxelles
 Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
 E-mail : goffin.associés@skynet.be

LOGICIELS JURISTES

Avonca

La qualité à la portée de tous
 sa TOP SYSTEM

112 Bd Lambert • 1030 Bruxelles
 Tél. : 02 247 78 10 • Fax : 02 247 78 25
<http://www.avonca.be>
 E-mail : avonca@topsystem.be

**CICERO
 LawPack**

Logiciels pour avocats

Email : informa@cicero.be

www.cicero.be

Tél. : 0800/91080

FOURNITURES DE BUREAU

S.A. ODENDHAL

Tout pour le bureau

65b Rue de la Régence
 1000 Bruxelles
 Tél. : 02 512 13 83 • Fax : 02 511 42 93
 E-mail : odendhal@skynet.be

ARCHIVAGE

JURISOFT

Logiciel intégré sous Windows
 Distribué par SERVISOFT sprl
 Rue de la Semence 29 bte 8 • 1080 Bruxelles
 Tél. : 02 415 81 76 • Fax : 02 415 81 77
 E-mail : servisoft@servisoft.be
<http://www.servisoft.be>

ORBIS
 MANAGEMENT SOFTWARE

La solution intégrée sous Windows
 pour votre cabinet d'avocats

Orbis Management Software s.a.
 Rue de Scoumont, 28/5001 • 6230 Rosseignies
 Tél. : 067/41 17 50 • Fax : 067/41 17 59
 E-mail : mail@orbis.be • <http://www.orbis.be>

Archivage externe

**Hays Information
 Management n.v.s.a.**

147 Woluwelaan • 1831 Diegem
 Tél. : 02 712 20 20 • Fax : 02 712 20 39

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Le spécialiste du PC portable
 PC fixes et service technique

EUROCOM
 PORTABLE COMPUTER CENTRE

02 538 58 14

57 rue de Mérode • 1060 Bruxelles
www.eurocom1.com • Fax : 02 537 90 37
 courrier : info@eurocom1.com

LA solution informatique
 pour la gestion
 de votre cabinet
 d'avocat

EXel
 Win

PYRAMIQ SA

Rue aux Laines, 8 - B1000 Bruxelles
 Tél 02 503 39 87 • Fax 02 513 55 62
<http://www.pyramiq.be>
 info@pyramiq.be

DESTRUCTION D'ARCHIVES

Shred-it

Unique en Belgique
 Destruction d'archives sur site

Chaussée de Waterloo 1379 • 1180 Bruxelles
 Tél. : 0800 25052 • Fax : 02 375 23 35
 E-mail : shredit@skypro.be

FONDS DE PENSION

- capital à l'âge de 65 ans
- + un montant de participations bénéficiaires
- au choix - réversible à 60 % sur la tête du conjoint survivant, du cohabitant survivant, des enfants de l'affilié ou un bénéficiaire au choix - ou non-réversible
- en cas de décès, le paiement immédiat d'un capital de survie
- cotisation annuelle à fixer librement entre 250 EUR et 2.375 EUR (par tranche de 125 EUR)
- les cotisations sont intégralement déductibles en tant que charges professionnelles (Art. 52/115, 4ème Par. du Commentaire Administratif du Code des Impôts sur les Revenus) quel que soit le revenu et donne lieu à une réduction importante sur les impôts

FONDS DE SOLIDARITÉ

- une allocation inconditionnelle de 3.000 EUR par an, à chaque orphelin d'un membre de la Caisse qui bénéficie d'allocations familiales légales et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans. Dès le début d'études supérieures ce montant est porté à 4.500 EUR par an
- en cas de décès d'un membre de la Caisse, une allocation unique inconditionnelle de 3.000 EUR pour le conjoint survivant
- pension de survie complémentaire pour le conjoint survivant de maximum 7.500 EUR par an, après enquête sur les ressources
- pension complémentaire pour le membre à partir de 65 ans de maximum 7.500 EUR par an pour un isolé et de 9.000 EUR pour un ménage, après enquête sur les ressources
- intervention en faveur du membre en raison d'incapacité de travail de longue durée de maximum 7.500 EUR par an pour un isolé et de 9.000 EUR pour un ménage, après enquête sur les ressources
- d'autres allocations sont octroyées à des membres en difficultés



CAISSE DE PREVOYANCE
DES AVOCATS
ET DES HUISSIERS DE JUSTICE

Avenue de la Toison d'Or 64
1060 Bruxelles
Tél. 02 534 42 42
Fax 02 534 43 43
E-mail: info@cpah.be

www.cpah.be